

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17159**

### Intitulé

Opérateur en mécanique générale : option fraiseur, option tourneur, option ajusteur monteur (CTM)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)	Président de l'APCM, Le Président de la chambre de métiers et de l'artisanat par délégation du Président de l'APCM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

251 Mécanique générale et de précision, usinage

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CTM Opérateur en mécanique générale : option fraiseur, option tourneur, option ajusteur-monteur est un ouvrier qualifié du secteur de la mécanique capable d'intervenir aux différentes étapes de la fabrication de pièces dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

L'Opérateur en mécanique générale prépare et organise son poste de travail pour l'usinage, en fonction du plan de la pièce à réaliser et du contrat de phase établi. Il assure également le montage et l'ablocage de la (des) pièce(s) à usiner. Il exécute les travaux d'usinage déterminés par le chef d'atelier selon l'option choisie (fraisage ou tournage des pièces ou ajustage-montage d'éléments mécaniques). Il procède aux contrôles en cours et en fin de fabrication, et participe à la protection des pièces, en vue de leur stockage et/ou de leur transport. Il s'associe au tri et à l'évacuation des déchets dans le respect de l'environnement et des process définis par le chef d'entreprise. Il réalise les opérations de maintenance préventive de premier niveau sur les machines qu'il utilise.

Le fraiseur, tourneur et ajusteur monteur assure les activités liées à la production unitaire ou en petite série de pièces mécaniques diverses :

- préparation, réglage mise en œuvre des machines, de l'outillage et des instruments de contrôle liés à l'activité (tournage/fraisage, ajustage/montage)
- usinage
- contrôle des pièces
- protection des pièces contre la corrosion et les chocs.

Les compétences attestées par ce titre intègrent des connaissances liées aux techniques et aux technologies utilisées, à l'environnement de la production et à des savoirs-faire spécifiques dans deux grands domaines.

#### 1) Domaine production

Le titulaire de la certification est capable de :

- monter une pièce sur une machine
- utiliser, régler et assurer la maintenance des équipements (machines, outils, accessoires) liés à l'activité
- lire un plan, établir des contrats de phases
- appliquer les techniques d'usinage en tournage ou en fraisage : scier, débiter, utiliser des liquides de coupe, percer, aléser, tarauder, fileter, dans le respect des normes et des tolérances (dominante fraisage/tournage)
- mettre en œuvre les outils à main et usiner su machine outils : centrer, percer, tarauder, aléser, rectifier, meuler, polir, rainurer, mortaiser, clavetter dans le respect des normes et des tolérances (dominante ajustage, montage)
- monter et assembler des éléments ou des ensembles mécaniques (dominante ajustage/montage)
- utiliser les instruments et appareils de contrôle
- conditionner les pièces

#### 2) Domaine de compétences transversales

Le titulaire de la certification est capable de :

- assurer un contact à caractère commercial
- organiser son travail
- identifier un problème t en informer sa hiérarchie
- adapter son travail en fonction des objectifs de production de l'entreprise
- lire et comprendre un document à caractère technique ou commercial en allemand ou en anglais

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces activités s'exercent principalement dans des entreprises artisanales de mécanique générale assurant une production de pièces uniques, prototypes, de petites ou moyennes séries.

Type d'emplois accessibles : mécanicien tourneur, mécanicien fraiseur, ajusteur monteur, ouvrier qualifié en mécanique générale

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

H2903 : Conduite d'équipement d'usinage

**Réglementation d'activités :**

- Des habilitations spécifiques en soudure, plus particulièrement, peuvent être nécessaires
- Le CACES, peut également être exigé selon la nature de l'activité de l'entreprise employeuse

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composants de la certification :**

La certification est accessible après une formation conduisant à la délivrance du titre ou après une expérience par la validation des acquis de l'expérience.

A/ Après une formation

La délivrance de la certification repose sur un examen terminal qui intègre du contrôle continu et une série d'épreuves terminales :

- une évaluation des acquis professionnels en entreprise
- une épreuve de pratique professionnelle : opérations de fraisage ou de tournage ou d'ajustage-montage en respectant les phases d'exécution du travail : préparer, exécuter et contrôler
- une étude de cas concernant les compétences périphériques à la fonction production dans sa globalité (communication professionnelle, gestion de base, organisation du travail et allemand ou anglais technique)
- présentation orale d'un dossier technique

La certification Opérateur en mécanique générale : option fraiseur, option tourneur, option ajusteur-monteur (CTM) est délivrée aux candidats ayant obtenu une moyenne de 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves sans note éliminatoire.

B/ Par la validation des acquis de l'expérience

La délivrance repose sur la production d'un dossier de preuves et sur un entretien avec un jury VAE.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	<p>Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.</p> <p>Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,</li> <li>- le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant,</li> <li>- l'Inspecteur d'Académie ou un conseiller de l'enseignement technologique,</li> <li>- un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargé(s) de la préparation au Certificat technique des métiers désigné(s) par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,</li> <li>- le ou les présidents des jurys particuliers.</li> </ul> <p>Le jury particulier est présidé par un maître artisan ou son représentant désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat.</p> <p>La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des formateurs chargés de la préparation au certificat technique des métiers,</li> <li>- des maîtres artisans choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier,</li> <li>- des salariés de la profession, titulaires du Certificat technique des métiers ou du Brevet de maîtrise, choisis sur les listes présentées par les organisations professionnelles du métier,</li> <li>- un conseiller de l'enseignement technologique.</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Le jury VAE présidé par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, doit comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Autres certifications :**

Le CTM Fraiseur, tourneur et ajusteur monteur permet l'accès : - aux mentions complémentaires 'opérateur sur machines à commande numérique', 'opérateur -régleur en systèmes de rectification', montage-ajustage de systèmes mécaniques automatisés'  
-au Brevet Technique des Métiers Alsace Mécanique générale organisé en Alsace

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 1er août 2006 publié au Journal Officiel du 24 août 2006. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 24 août 2006, jusqu'au 24 août 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Opérateur en mécanique générale : option fraiseur, option tourneur, option ajusteur monteur (CTM)" avec effet au 24 août 2011, jusqu'au 27 août 2018.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 juillet 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

environ 8 titulaires par an

**Autres sources d'information :**

<http://artisanat.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) : Île-de-France - Paris ( 75) []

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) 12, avenue Marceau  
75008 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Chambre de métiers d'Alsace (67/68)

**Historique de la certification :**

Certification précédente :

- Fraiseur, tourneur et ajusteur monteur (CTM)

- Brevet de compagnon fraiseur, tourneur sur métaux ou mécanicien ajusteur délivré par la chambre de métiers d'Alsace.

**Certification précédente :** Fraiseur, tourneur et ajusteur monteur (CTM)